

**Transcription de la série**  
**A VOIX NUE consacrée à Georges Guingouin**  
**diffusée du 15 au 19 juin 1999**  
**sur France culture**

**Le ciel s'écroule**

Le 10 mai 1940, soudain, le ciel s'écroule : la guerre a réellement commencé !

La pensée unique du Haut État-Major a été prise en défaut. Sous l'autorité du maréchal Pétain, qui avait décrété que la forêt des Ardennes était impénétrable aux chars, ajoutant même que si les Allemands la traversaient, lui, les "repincerait".

En tout cas, pour notre groupe 120/24, ce sera le dernier transport : amener près de Reithel le 11<sup>e</sup> régiment de la Légion étrangère.

Puis ce sera la réalité de la guerre.

Blessé à la tête, je suis évacué le 17 juin à l'hôpital complémentaire Sainte-Magdeleine à Moulins-sur-Allier. Le lendemain, vers 10 heures, une formidable explosion retentit. Bientôt la nouvelle nous parvient que les Allemands attaquent. Le pont de pierre vient de sauter. Puis des tirs d'infanterie se font entendre. Pour moi, c'est l'heure de la décision. Si je reste à l'hôpital, je serai fait prisonnier. Alors, je pars, dans l'intention de trouver le poste de secours du régiment qui défend la ville. Je dois franchir une avenue, mais les Allemands sont déjà là. Je m'élançais. Un tir de mitrailleuse crépite mais heureusement dirigé trop haut : seule une pluie de feuilles tombe sur moi...

Hasard du destin : j'apprendrai plus tard que ce même jour, le 18 juin, à Londres, à la B.B.C., le général de Gaulle proclamait sa foi : "Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas."

"Résister", c'est ce qu'avaient gravé sur la pierre avec leurs ongles dans leur prison d'Aigue-Mortes les femmes protestantes ne voulant à aucun prix abjurer leur religion.

"Résister", devoir impérieux pour les gens à l'âme bien trempée, n'ayant qu'un but : rendre la liberté à notre pays, reconquérir la République. La plupart n'avaient pas entendu l'Appel du général de Gaulle mais leur conscience leur imposait de ne pas rester passifs.

Trouver des amis sûrs, les grouper. Essayer d'agir, par la craie, la feuille dactylographiée, puis la fabrication de véritables journaux clandestins, c'était la résistance civile des hommes et des femmes bravant la répression de l'appareil policier, de la Gestapo, risquant la prison, le camp d'internement, la déportation dans les camps de la mort...

Puis viendra le temps où il s'agira, non plus seulement d'échapper aux forces de répression, mais de les combattre, l'arme au poing, au risque de sa propre vie, comme les Croisés, aux temps médiévaux, offraient la leur pour reconquérir le tombeau du Christ. C'était la résistance armée.

De retour à Saint-Gilles-les-Forêts, à peine remis de mes blessures, ma première tâche est d'expliquer la situation. Dans la première quinzaine d'août, je rédige un appel à la lutte qui sera tapé sur la machine à écrire du "rayon" que j'avais cachée chez Anita, par une ancienne dactylo repliée de Paris.

Dans la conclusion, je citais le président Roosevelt : "Ce n'est pas une guerre ordinaire, c'est une révolution imposée par la force des armes. Elle n'a pas pour but de libérer les hommes mais de les réduire à l'esclavage au moyen de la dictature." Et j'ajoutais : "Le premier but du fascisme mondial, asservir les peuples, est atteint. Il ne lui reste plus qu'à les amener à la lutte contre l'URSS afin d'être maître du monde." Comme le général de Gaulle le pensait lui-même - il l'a écrit - j'étais certain qu'un jour prochain Hitler attaquerait l'Union soviétique.

Autour de moi, j'avais recherché des hommes de courage. Mon ancien élève Louis Gendillou fut un des premiers. Les discussions fraternelles que j'avais eues au cours des réunions de cellules me furent d'une aide considérable pour constituer les premiers noyaux. Je ne reçus que quelques refus.

Les difficultés vinrent d'un côté inattendu. J'avais repris contact avec l'appareil clandestin du Parti communiste dirigé en Haute-Vienne par Dumont, un ancien instituteur de Pontarion que j'avais bien connu avant-guerre. Il m'offrit d'être secrétaire à l'organisation. Ce que j'acceptai. Parmi le matériel de

propagande nationale du Parti était diffusée une incitation à écouter Radio-Moscou. Maurice Thorez - paraît-il - devait y prendre la parole. Pourtant, rien n'était venu... Mais quelle fut notre surprise quand la direction nationale nous demanda de reproduire le n°9 de septembre 1940 de "La Vie du Parti" ! On pouvait y lire cette affirmation incroyable : "Nous avons plus de possibilités d'action vu le transigement des occupants." Ce fut un véritable coup d'assommoir! Et sur le stencil de "L'Humanité" clandestine que nous devions reproduire :

"Ni Londres, ni Berlin ! A bas la guerre impérialiste ! A la porte, les forbans de Vichy, valets de l'étranger ! La France aux Français, Thorez au pouvoir !"

Comme pour Dumont, se greffait une affaire personnelle, il abandonna la clandestinité pour reprendre un poste d'instituteur dans l'Ardèche. Quant à moi, la rage au cœur, je décidai de continuer le combat conscient pourtant que Jacques Duclos était dans l'erreur la plus complète. J'allais d'ailleurs être la cible de la répression policière, avant d'être suspendu. Comme j'étais secrétaire de mairie, le Parti m'avait demandé d'établir quelques "vrais" faux papiers d'état civil. J'utilisais les noms d'habitants de Saint-Gilles absents de la localité. Il était entendu, évidemment, que les bénéficiaires de ces faux papiers ne devaient en aucun cas porter sur eux du matériel clandestin. Dans ce cas, la police pourrait facilement remonter jusqu'à moi.

C'était un acte de sacrifice, fatalement, un jour, une négligence se produirait. J'adressai donc à ma fiancée, restée dans l'Aube, une carte interzone datée du 8 décembre 1940 : "Suspendu de mes fonctions et suites plus graves à prévoir. Vous rends liberté."

Le 10 février 1941, ce que j'avais craint se produisit. L'interdépartemental Marchadier était arrêté, porteur d'une fausse pièce d'identité que je lui avais établie au nom de Prébost Henri, mais aussi de documents du Parti communiste.

Le lendemain, le préfet de la Haute-Vienne - l'amiral Bard en personne - accompagné du commissaire principal Messenger et de nombreux policiers investissaient la commune et se présentaient à mon domicile. Je leur échappai de justesse mais un mandat d'amener fut lancé contre moi.

Le premier tract que j'avais édité commençait ainsi : "Camarade paysan, ils ont assassiné la République française, celle que t'avaient donnée en héritage tes ancêtres quand ils prenaient les châteaux des seigneurs."

J'avais remis ces tracts aux membres des premiers noyaux de résistance pour qu'ils les distribuent autour d'eux. Mais je ne m'étais pas rendu compte qu'ainsi nos camarades se seraient dévoilés eux-mêmes et les tracts ne circulaient pas. Il fallait trouver une autre méthode. La veille de la première foire de mars d'Eymoutiers, dans la nuit, j'inondai de tracts moi-même le foirail. Le lendemain, les premiers paysans arrivés se précipitaient pour les ramasser et les rapporter au village. C'étaient nos meilleurs propagandistes ! En dehors des foires, des groupes cyclistes volants en parsemaient dans toute la région.

Cela amena le commissaire Pierre Macé à consigner dans un rapport adressé le 13 juin 1941 aux autorités de Vichy : "Le secteur de Limoges n'est pas un secteur ordinaire, c'est le secteur principal de la zone libre." Ce qui contribuera à faire dire au maréchal Pétain "qu'il sentait un vent mauvais se lever dans toute la France".

La répression se faisait de plus en plus active. Ceux qui hébergeaient des clandestins étaient accusés de recel de malfaiteurs et passibles de prison.

Qu'arriverait-il à la courageuse Mme Bourdarias chez qui j'étais mes premiers tracts, si elle était dénoncée? L'idée me vint alors de quitter sa ferme pour aller faire mon travail dans les bois où l'on m'apporterait à manger. Seulement, en mars, pas de feuillage protecteur dans la forêt limousine ! On me signale une sapinière aux "Grands Bois", commune de Soudaine-Lavinadière. La famille Cueille qui acceptait de me ravitailler avait l'avantage de tenir une agence postale. Comme le receveur des Postes, Sounil, faisait partie de notre réseau, il serait possible de prévoir un service d'alerte au cas où les gendarmes seraient prévenus.

Ainsi, en avril 1941, j'établis ma première planque dans les bois. Le père Cueille qui a fait la guerre 1914-18 m'aménage un véritable "gourbi". Ce sera notre perte : en transportant les rondins nécessaires, sans y prendre garde, nous avons tracé un sentier qui sera découvert par le propriétaire, M. Gady, qui alertera la gendarmerie. Le receveur des Postes nous prévint, ce qui nous a permis d'enlever tout le matériel. Les gendarmes ne s'émurent pas, le 1er mai étant jour férié, ils ne se rendirent au lieu-dit que le lendemain.

Une autre fois, j'eus encore de la chance car cela se joua à quelques heures près, grâce à un facteur étonné d'avoir rencontré sur sa route les gendarmes armés de mousquetons comme pour une véritable opération de guerre. Qu'aurais-je pu faire contre eux, armé d'un simple 6/35 ? J'avais la baraka !

Si la première fois les gendarmes avaient ignoré à qui servait cette "planque" dans les bois, la deuxième fois, ils avaient deviné qui pouvait se trouver dans le taillis de Mouret. Désormais, c'était un véritable défi pour eux et les policiers.

Comme le note le commissaire Combes, parlant du hors-la-loi : "Il possède de bons amis partout, qui sont toujours prêts à l'accueillir, à l'héberger, à le prévenir. Il bénéficie ainsi de nombreux complices." Et alors, une idée germa dans l'esprit des policiers : si on les arrêtait, peut-être qu'avec des interrogatoires musclés on réussirait à trouver une piste qui mènerait jusqu'à lui.

C'est ainsi qu'on fabriqua de toutes pièces une affaire qui servirait de prétexte à l'arrestation de mes amis présumés, grâce au faux témoignage d'un nommé Panteix Charles dont la mère s'étonnait chaque fois qu'il revenait de Limoges voir ces messieurs de la police avec de l'argent plein les poches.

Récitant sa leçon, Panteix affirmait avec aplomb au juge d'instruction : "Par un trou du plancher du grenier où je me trouvais, je pus voir certaines personnes assemblées dans la cuisine et dont le nombre total pouvait être de 20 à 25. Je pus identifier, notamment, les nommés Guingouin, Anita, Gendillou Louis, Panteix Germain et d'autres..."

Naturellement, malgré les coups, chacun d'eux resta muet. Anita, l'épaule démise, fut condamné à 15 ans de travaux forcés et déporté en Allemagne, il ne reviendra au pays que pour y mourir. Louis Coissac, le genou démis, à 10 ans de la même peine. Louis Gendillou, par suite des coups, dut être transporté à l'hôpital. Interné au camp de Mauzac, il s'évadera pour continuer le combat en Dordogne. Georges et Baptiste Cueille seront condamnés à 20 ans de travaux forcés et considéré par le commissaire du gouvernement comme l'âme active de la conjuration, je serai condamné aux travaux forcés à perpétuité, par contumace, évidemment.

Policiers et magistrats, acteurs et complices utiliseront le même scénario la liberté retrouvée contre moi en 1953.

En cette fin 1941, je pensai qu'il était temps de passer à une autre étape, c'est-à-dire de la résistance civile à la résistance armée.

Nous disposions bien de quelques fusils de chasse que les paysans avaient refusé de livrer à la réquisition de Vichy, quelques souvenirs de la Première Guerre mondiale. Vacher, par exemple, me fit parvenir un mauser avec 1 000 cartouches et j'eus moi-même un parabellum, arme de guerre redoutable, qui remplaça mon 6/35.

Mais cela ne pouvait armer que quelques hommes. J'entrai donc en contact avec un membre du B.C.R.A. Bien qu'il prit sur lui de me fournir quelques armes, la consigne donnée par le colonel Passy était sévère. Les armes parachutées devaient être stockées et non distribuées en attendant le jour du débarquement allié.

Quelle funeste erreur ! Par suite de dénonciations, de trahisons, d'après le rapport établi au début de l'année 1944 par le délégué national du général de Gaulle, fils du général Mangin. 80% des armes parachutées ont été récupérées par les Allemands, alors que manquaient les armes nécessaires aux jeunes qui avaient rejoint les maquis. C'est ainsi que ceux d'un maquis vendéen n'avaient que des poignards pour se défendre !

Fin 1941, début 1942, j'avais créé les premiers groupes armés en Haute-Corrèze. Chacun avait un nom de guerre et j'avais baptisé cette organisation militaire du nom de Francs-Tireurs, en souvenir de ceux de 1871. J'étais légitimement fier de cette action entreprise quand, en mars 1942, un des dirigeants du P.C clandestin de la zone Sud. Gabriel Roucaute, prit contact avec moi.

Alors que j'étais tout heureux de lui faire part de mon initiative constituant l'amorce d'une armée de libération, il me déclara tout de go que j'étais dans l'erreur la plus complète : que c'était dans les villes que devaient être constitués les groupes armés.

J'eus beau lui expliquer que, dans les villes, étant donné la présence de la police, on ne pourrait jamais former des unités militaires de quelque importance, que celles-ci devaient être formées dans les campagnes pour ensuite, libérer les villes. Raisonnablement logique qu'un enfant aurait compris. Comme il se

référait à l'autorité de Jacques Duclos, je lui opposai les erreurs commises par ce dernier en 1940, ce qui pour lui était un véritable crime de lèse-majesté ! Il me somma aussitôt de quitter la Haute-Corrèze.

J'appris par Desassi consterné qu'on envisageait même de me supprimer physiquement et que je devais me tenir sur mes gardes. Incroyable ! Hors-la-loi pour les deux camps !

Un instant, je pensai rejoindre les Forces libres en Angleterre, mais ç'aurait été un abandon de poste envers ceux que j'avais entraînés dans la lutte et pour qui j'étais l'exemple. Ne pouvant m'y résoudre, je revins dans le secteur d'Eymoutiers pour y mener une action autonome. J'appris plus tard, par Pierre Ragot, un ancien du bureau régional du P.C. de la Haute-Vienne qui l'avait rencontré à Saint-Germain-les-Belles, que Gabriel Roucaute parlait de moi comme du "fou qui vit dans les bois". Singulier dirigeant qui devait se targuer, après la Libération, dans "L'Humanité", d'être "un des organisateurs du premier groupe de Francs-Tireurs et partisans dans la zone Sud de la France".

Revenu dans mon secteur, après une opération manquée à la mine de Saint-Léonard du fait de l'entrée des Allemands en zone Sud, le 11 novembre 1942, une nouvelle expédition fut réussie le 25 janvier 1943 où plus d'une tonne d'explosifs furent enlevés. Les rapports des inspecteurs Busière et Alifat mentionneront "la science consommée avec laquelle le coup a été exécuté".

Ce même inspecteur Alifat dira lors d'un transfert au résistant Sorthez : "Ce n'est pas un autre que moi qui le descendra !" Il ne sera pas loin d'arriver à ses fins quelques années plus tard, ayant provoqué la déposition d'un faux témoin, Lascaud, prétendant m'avoir vu d'une lucarne présider un soi-disant conseil de guerre.

En mars 1943, un départ de jeunes d'Eymoutiers pour le S.T.O. devant avoir lieu, nous avons d'abord pensé à provoquer un déraillement afin de donner un signal fort. Mais la réparation serait rapidement faite. Couper la voie en faisant sauter une pile du viaduc de Bussy-Varache serait bien plus spectaculaire et durable. Ce qui fut fait dans la nuit du 13 mars. Malheureusement, un paysan, Fermigier, sera arrêté et mourra en déportation.

Selon le rapport établi par le commissaire divisionnaire, chef du service régional de police de sûreté, "des barrages sont assurés par les inspecteurs Pataud, Desroches, Caverivière et Thouillat, chargés de l'enquête".

Caverivière sera plus tard un de ceux qui monteront contre moi la machination policière de décembre 1953. Il s'en faudra d'un fil que je ne perde la vie après avoir perdu la raison sous les coups. Et dans notre pays réputé patrie des droits de l'homme, on verra plus tard décerner la Légion d'honneur en récompense de ses loyaux services à l'ancien policier de Vichy Caverivière.

À cette époque, en métropole, existaient deux usines essentielles pour l'effort de guerre allemand, les usines de régénération du caoutchouc Wattelez. La R.A.F. avait bombardé par trois fois, les 6, 29 et 30 avril 1943, celle de Colombes dans la banlieue parisienne. Malheureusement, la population urbaine avait été gravement atteinte. Ce qui fut habilement exploité à la radio par le maréchal Pétain.

Le Haut État-Major allié avait alors demandé au mouvement "Combat" de détruire par explosifs l'usine-sœur du Palais-sur-Vienne. Malheureusement, cela n'avait pu être exécuté. Informé, je décidai d'agir moi-même. Un volontaire, René Duval, se présenta pour cette opération, périlleuse car il y avait à l'usine des gardiens armés et celle-ci se trouvait à 45 km de notre base dans la forêt de Châteauneuf.

Le 8 mai 1943, les deux chaudières sautaient, peu avant l'arrivée des ouvriers. Au retour, nous sommes tombés dans une embuscade de la gendarmerie : la mort était au rendez-vous !

Le succès de l'opération fut porté au crédit de "Combat" ! Que nous importait à nous, ceux de la base !

Au cours de la première exposition sur la Résistance qui se tint à l'hôtel de ville de Limoges, alors que je venais d'être élu maire, l'huissier m'avisa qu'un visiteur faisait un scandale se disant dirigeant du mouvement "Combat", il prétendait qu'on s'attribuait à tort la destruction de Wattelez qui avait une portée nationale. Je le reçus et n'eus pas de peine à lui démontrer qui était l'auteur de l'opération Wattelez et que c'était lui qui était dans l'erreur!

Mais, portant la lutte à un plus haut niveau, les maquisards réalisent des raids audacieux. Au cours de l'un d'eux, le 14 juillet 1943, un coup direct est porté au service des transmissions allemandes : le câble téléphonique reliant la base sous-marine de Bordeaux à l'État-Major de la Kriegsmarine à Berlin est

sectionné. L'Allemand écume de rage. A Paris, le général commandant les SS et la SIPO sont informés et, dans ces milieux, on commence à parler de notre région comme de la "Petite Russie".

À l'armement dérisoire du début, a succédé un armement moderne : fusil mitrailleur Brem, carabine, mitraillette Sten... grâce à nos camarades Charles Gaumondie et Albert Faye, de Magnac-Bourg, qui ont pu prendre contact avec un agent du S.O.E. à Salon-la-Tour, lequel a accepté de leur faire des parachutages d'armes. Le premier de ces parachutages a lieu à Magnac-Bourg, lieu-dit Les Galavaux, le 18 août 1943 et le matériel est aussitôt transporté aux maquis des "Trois Chevaux" dans la forêt de Châteauneuf.

Mais toute lutte armée pour prendre force et vigueur a besoin de l'appui de la population. C'est essentiel, vital. En fera foi plus tard le sort de l'héroïque Che Guevara à qui manqua l'aide des paysans boliviens. Ouvertement, par des affiches, le hors-la-loi que j'étais, faisais face à l'autorité de Vichy en publiant les arrêtés du "préfet du maquis" qui fixaient les prix des produits agricoles à un taux plus rémunérateur pour les travailleurs.

C'était la suite logique de mon action contre le ravitaillement général. J'avais fait sauter, le 13 décembre 1942, la première botteuse en gare d'Eymoutiers, puis ce fut le tour des batteuses afin que le foin, le blé ne puissent être réquisitionnés.

L'adversaire accusa le coup. Dans une note secrète adressée à Vichy, le préfet de la Haute-Vienne reconnaissait : "La sympathie d'un grand nombre va au maquis réputé défenseur chevaleresque des petites gens depuis qu'il taxe les denrées."

Allant encore plus loin, je donnai des instructions pour que les meuniers reviennent à un taux normal de blutage. Ainsi, en plein cœur de la France, alors que partout ailleurs on mangeait un pain infect, on retrouvait le pain blanc. "Que lo maquis qui nous baillen lo po blanc", pouvaient dire les paysans reconnaissants.

C'était la République qui renaissait, malgré Vichy et cela en pleine occupation allemande.

Pour briser cet élan, en octobre 1943, Vichy réalise une concentration des Forces du Maintien de l'Ordre avec 15 escadrons de gardes, 12 escadrons de G.M.R. et des pelotons de gendarmes, soit plus de 3 000 hommes sous les ordres du général Bois. Un escadron de G.M.R. tiendra même garnison dans la petite localité de Sussac. Tout cela en vain!

Les maquisards ont quitté leurs tenues dépareillées, certaines devenues de véritables guenilles. Ils portent tous maintenant le pantalon vert des Chantiers de Jeunesse, le blouson de cuir et la peau de mouton pour faire face aux rigueurs de l'hiver.

Ils vont bientôt adopter la structure militaire, avec ses compagnies, ses bataillons groupés dans la 1ère Brigade de la Marche limousine sous mon commandement. Dans l'action, ils deviendront des soldats aguerris qui formeront l'armée victorieuse de la Libération au grand soleil d'août 1944.

**Retour au sommaire de cette contribution**  **Retour au sommaire du volume III** 

### **Au grand soleil de la Libération**

Le combat exige d'être toujours plus lucide. Si les jeunes qui ont rejoint le maquis ont le cœur plein de courage, la plupart n'ont aucune instruction militaire.

Aussi, pendant tout le mois de janvier 1944, je réunis 120 volontaires au château de La Ribeyrie et, la dernière semaine, on fera des exercices à tir réel.

Ils ont comme instructeurs des sous-officiers de carrière. Deux de ceux-ci trouveront d'ailleurs dans les combats une mort héroïque.

L'un, Malavaud, après avoir donné sa parole à son colonel de tenir coûte que coûte sa position devant l'ennemi, sera tué sur place, au cours de la bataille du Mont Gargan.

L'autre, Breffy, qui devait franchir les lignes allemandes pour ravitailler en explosifs ceux qui étaient chargés de faire sauter les blockhaus lors de la prise de Limoges, périra brûlé au lance-flammes.

Au moment où notre unité allait entrer en campagne, je reçois un S.O.S. de nos camarades de l'Armée secrète de la région de Treignac. Leur chef, le lieutenant Besse, a été fait prisonnier par les Forces de l'ordre. Il y a des morts et des blessés dans leurs rangs ainsi que dans ceux des G.M.R. du Bourbonnais. Ces derniers, sans sommation, ont fait feu sur une voiture civile revenant de Tulle. Mme Cheype, MM. Bretagnelle et Chassagne ont été tués.

L'émotion est à son comble. Elle se répercutera à Vichy et amènera la venue du chef de la Milice, Darnand. Le maire de Treignac, Antonietti, qui prendra plus tard une part active à la Résistance au grade de lieutenant, a pris contact avec notre service de renseignements. C'est ainsi que j'apprends la nouvelle : Darnand doit venir à Treignac, puis il se rendra le lendemain après-midi à Limoges.

Ce 5 février 1944 promettait donc d'être un jour à marquer d'une pierre blanche car Darnand n'échapperait pas à l'embuscade. Hélas ! ce fut un jour des plus noirs parmi ceux que j'ai vécus. Car à 30 km de là, à Farsac, commune d'Eymoutiers - la jeune Marcelle Legouteil, agent de liaison, est venue m'en avertir - un de mes groupes ayant à sa tête le commandant Philibert, a été attaqué par une compagnie du régiment SS Todt.

Lever l'embuscade, c'était laisser la vie sauve à Darnand, mais là-bas, peut-être, mes frères de lutte n'ayant pu se dégager de l'encerclement mortel nous attendent désespérément... Ma décision est prise : nous irions à Farsac à leur secours. Mais encore fallait-il avoir un moyen de transport ! N'ayant trouvé qu'un gazogène, nous arriverons une demi-heure après le départ des SS.

Nos camarades avaient réussi à rompre l'encerclement, mais trois d'entre eux avaient trouvé la mort et les SS s'étaient acharnés sur eux à la baïonnette : poitrines ouvertes, yeux arrachés... Marcel Périgaud et sa mère, la courageuse fermière qui avait hébergé le groupe ont été emmenés. Ils seront déportés en Allemagne, mais, seul, Marcel reviendra.

Nous n'en étions plus à attendre la nuit pour agir : c'est en plein jour que nous tendions des embuscades, nous occupant à contrôler les identités. Quelle fierté de nous voir pour ceux qui aspiraient à la libération de la France !

Le 28 mars 1944, enfin, le destin se montre favorable : tout près de La Celle, en Corrèze. où a été tendue une embuscade, subitement, se présentent trois voitures allemandes. Il s'agit des membres de la Commission d'armistice franco-allemande de Limoges. Fouillés, certains des occupants sont trouvés porteurs d'abominables souvenirs de guerre, ce qui leur vaut d'être passés par les armes. Les Allemands ne tarderont pas à savoir qui est à l'origine de cet enlèvement, car un certain Laffoucrière, adjoint à l'Intendance de Limoges contrôlé par nous peu avant, en bon mouchard, s'est précipité, dans la déposition qu'il fit à la police, il raconte lui-même :

Je lis : "Je me suis rendu alors le plus vite possible pour informer la gendarmerie de Bort-les- Orgues et la gare de cette ville, des événements auxquels je venais d'être mêlé."

Et il sera précisé : "Nous présentons à M. Laffoucrière la photographie de Guingouin Georges, né le 2 février 1913 à Magnac-Laval" ; celui-ci nous déclare :

"Je reconnais formellement dans la photographie que vous me présentez le lieutenant-colonel qui m'a arrêté et interrogé."

C'est cet exploit sans doute qui m'a valu d'être le seul chef maquisard français figurant dans les archives des généraux allemands, le K.T.B. ! Mais le point essentiel c'est que Hitler, informé à son P.C. en Prusse-orientale, commet alors une grave erreur tactique. Le 6 avril 1944, il relevé du front soviétique une de ses meilleures divisions blindées, la 2e D.B. Waffen SS "Das Reich" et, au lieu de renforcer le front de Normandie, où ne stationnent que trois divisions blindées, il l'envoie nous combattre. Elle arrive dans le Tarn-et-Garonne en prévision de nous attaquer au moment du débarquement. L'Alsacien Diebolt, qui a déserté pour rejoindre nos forces, révélera qu'il a appris que son unité "allait bientôt partir pour brûler une ville du Centre". Effectivement, le 7 juin, ordre est donné à la "2° D.B. SS de se mettre en marche immédiatement sur région Tulle et Limoges".

À Tulle, quand ont lieu les effroyables pendaisons, un officier d'Etat-Major du général Lammerding dira à mon logeur, M. Virolle : "Dans les représailles, nous ne pouvons pas aller chercher le curé, le notaire. À cent kilomètres d'ici, ça va être autre chose beaucoup plus terrible."

Arrivé à Limoges le 9 juin, l'État-Major du général Lammerding prend contact avec Filliol, chef du 2ème service de la Milice. Celui-ci doit mettre à la disposition des SS quatre miliciens pour les aider à préparer une opération en cours d'organisation aux environs de Saint-Junien. "C'est un grand coup", dira Filliol. En effet, ce sera le massacre d'Oradour-sur-Glane...

À 18 heures, alors que le plan de marche de la division prévoyait la direction de Clermont-Ferrand, arrive l'ordre impératif du maréchal Rommel de venir en renfort sur le front de Normandie.

Mais, vers 20 heures, le commandant Kämpfe, devant son unité blindée, tombe sur un de nos détachements qui vient de faire sauter le pont de Royères. Il est fait prisonnier près de Saint-Léonard. Le général Lammerding, pour le retrouver, retardera son départ jusqu'au 12 juin à 5 h 30 du matin.

Voulant à tout prix sauver son ami Kämpfe, "héros de la division", il avait été jusqu'à me proposer d'échanger 40 patriotes emprisonnés contre sa libération. J'allais accepter quand j'appris l'abominable massacre d'Oradour-sur-Glane. La seule réponse à cette proposition était le châtement de ces monstres.

Le retard de 48 heures pris par la division "Das Reich" sera décisif pour sauver la tête de pont alliée, de l'avis même du généralissime Eisenhower. Pourquoi faut-il alors qu'on lise dans le livre écrit par le colonel de Dainville sur le rôle de l'O.R. A. dans la Résistance cette contre-vérité que le maquis de Corrèze de Marius Guesdin "a retardé la "Das

Reich" de 48 heures". Et aussi cette affirmation insensée que "l'action contre la division "Das Reich" avait été étudiée au cours de l'hiver à Paris, dans une arrière-salle de café entre le général Revers et le commandant Pierre Jacquot ? Alors que la décision de faire venir en France cette division n'a été prise par Hitler que le 6 avril 1944 ?

Bien juste est la réponse que fit le grand écrivain André Malraux à l'interrogation du général de Gaulle à leur première rencontre : "Qu'est-ce qui vous a frappé en retrouvant la France ? - Le mensonge." Et cela de la part d'éminents personnages.

Lorsque le 6 juin 1944, le général de Gaulle prenant la parole à la B.B.C. de Londres avait proclamé : "la bataille suprême est engagée. Pour les fils de France, où qu'ils soient, quels qu'ils soient, le devoir simple et sacré est de combattre par tous les moyens dont ils disposent. Mes hommes étaient prêts depuis longtemps. J'avais envoyé le capitaine Marc Grelon, accompagné de Breffy et quelques autres, pour enlever un camion chargé de bidons d'essence. Ils devaient être guidés à Magnac -Bourg par Charles Gaumondie, Léonard Lornac et Albert Faye. Au lieu du camion d'essence annoncé, ils interceptèrent un convoi de 180 gendarmes qui de Brive se rendait à Limoges. Le capitaine Marc Grelon apprit la nouvelle du débarquement allié en Normandie au lieutenant Malabre commandant les pelotons et le convainquit de rejoindre le colonel Guingouin. C'est alors que le convoi avec armes et bagages prit la route du Mont Gargan. J'ai eu ainsi l'apport d'un encadrement efficace au moment où j'allais en avoir besoin."

Au lieu de faire le vide comme peu de temps auparavant devant la division du général Brehmer, j'avais décidé de faire face, bien que ce combat rappelât celui de David contre Goliath.

Le hasard de la bataille nous ayant été favorable, j'avais chaud au cœur car j'avais réussi quelques heures avant l'arrivée des SS à sauver de la déportation les internés du camp de Saint-Paul. Ce que je n'avais pu faire en 1943 où il s'en était fallu de dix minutes - le temps qu'une liaison nous prévienne que notre projet était découvert - pour que les mitrailleuses du camp nous déciment.

L'action déterminante par laquelle nous avons sauvé la tête de pont alliée, reconnue par Eisenhower, attira l'attention de Churchill qui décida alors de fournir un armement efficace aux combattants des Forces Françaises de l'Intérieur.

Aussi furent effectués par la 3e Bomber division des parachutages de jour massifs avec 256 fortresses volantes qui larguèrent 2 077 containers sur la Haute-Vienne, l'Ain, le Jura et le Vercors le 26 juin 1944, - opération code Zébra - et renouvelée le 14 juillet avec 3 500 containers sur la Corrèze, le Cantal, le Lot, la Saône-et-Loire et de nouveau le Vercors et la Haute-Vienne - opération code Cadillac - .

Ce dernier parachutage m'amena à trancher un dilemme dramatique. En effet, le 9 juillet, j'avais été averti que la brigade du général Von Jesser stationnée à Clermont-Ferrand, forte de 2 500 hommes avec de l'artillerie et une couverture aérienne, se dirigeait sur nous. Fallait-il décommander le parachutage ou l'accepter ? Dans ce dernier cas, il faudrait, contrairement à notre tactique habituelle, tenir le terrain jusqu'à ce que la majeure partie du matériel parachuté soit dispersé.

Les premiers combats commencèrent le 17 juillet pour atteindre leur paroxysme le 18 juillet, sur les pentes du Mont Gargan, avant que je ne donne l'ordre de revenir à l'action guérilla.

Quand les Allemands évacuèrent la région, leurs pertes atteignirent le triple des nôtres : 342 tués et blessés contre 97. A l'inverse de ce qui s'était produit au Vercors et au Mont Mouchet, c'étaient des combats glorieux pour notre 1<sup>re</sup> Brigade.

Dans la même période, furent démasqués et châtiés un traître, le vicomte de Romanet et un pire aventurier Burillon.

Le vicomte de Romanet était entré avec le grade d'officier dans la Ire Brigade. Revenant de Limoges où - on le sut plus tard - il avait donné nos positions à l'ennemi, contrôlé à l'embuscade de la Croix-Ferrée, il fut trouvé porteur d'un laissez-passer du général Gleiniger et de tracts reproduisant un "Appel des autorités allemandes aux populations d'Eymoutiers".

Quant à Burillon, au grade de capitaine, il avait participé avec les F.T.P. de la Creuse à l'attaque de Guéret, le 6 juin 1944. Puis son détachement avait reflué jusqu'en Haute-Corrèze, dans la commune de Chamberet. Là, il avait froidement assassiné des résistants de l'A.S. Alerté, j'étais allé sur place et j'avais rendu visite personnellement à la veuve d'un de ces malheureux, Mme Lair. Le coupable fut exécuté et une affiche posée à Chamberet montra à la population que justice avait été faite.

Par un étrange retour des choses, ce fut moi qui, dès la Libération, fus mis en accusation dans le journal "L'Époque", par son directeur, Vigier. Ce dernier fut condamné par les tribunaux mais, profitant de mon incarcération, en 1953, Jean Le Bail - qui s'était bien gardé de faire acte de Résistance - dans son journal "Le Populaire du Centre" se livra à la pire ignominie avec le feuilleton "Limousin, terre d'épouvante". Après les combats défensifs du Mont Gargan, grâce au matériel parachuté, l'heure est venue de passer à l'offensive. J'installe mon P.C. à Lajeumont, près de Linards et, à partir du 3 août, outre la Irc Brigade, les hommes de l'Armée secrète, des F.T.P. et de l'Organisation reconstituée de l'armée (O.R.A.) sont sous mes ordres.

Une information alarmiste me parvient : le colonel Meier, chef du S.D. et de la Gestapo a déclaré qu'avant de quitter Limoges, il ferait fusiller une partie des patriotes emprisonnés, ce sera, hélas ! le cas dans plusieurs villes de France où les premières heures de la liberté virent couler le sang des patriotes enfermés dans les geôles. Une seule méthode pour empêcher ces massacres : l'encercllement.

La dernière victime de ces bourreaux sera Jourdan, un paysan qui paya de sa vie d'avoir aidé les maquisards. Avant lui, un nombre effroyable, 2 863 patriotes avaient subi le même sort, torrent de sang, hélas ! tombé dans l'oubli.

En plus de la garnison allemande se trouvaient à Limoges près de 4 000 hommes des Forces du Maintien de l'Ordre. Je pus obtenir le 17 août que ces Forces rejoignent la Résistance. Elles avaient à leur tête le lieutenant-colonel Besson, officier de la Garde qui avait rejoint l'O.R.A. Lui-même avait jadis présidé la section spéciale du tribunal militaire de la XIIème Région militaire qui m'avait condamné aux travaux forcés à perpétuité. Ne lui tenant pas rigueur de sa conduite en 1941, j'acceptai de le prendre sous mon commandement.

Il sera donc reconnu deux jours d'appartenance aux Forces Françaises de l'Intérieur pour ces forces de l'ordre. J'aurai à cette date plus de 20 000 hommes sous mes ordres.

Limoges était une ville fortifiée avec des blockhaus et pour l'assaut final j'avais obtenu l'appui de la R.A.F. quand mon S.R. m'informa qu'au mess de l'État-Major allemand, une discussion avait éclaté au sujet de la reddition à Brive du colonel Böhmer et que le général Gleiniger l'avait approuvée.

Je saisis la balle au bond, demandant à Jean d'Albis, représentant les intérêts suisses, de bien vouloir servir d'intermédiaire pour transmettre des propositions de reddition au général Gleiniger. Finalement, le 21 août 1944, ce dernier acceptait de se rendre. Mais au dernier moment, il y eut rébellion des unités SS qui enlevèrent le général, l'exécutèrent et jetèrent son corps à la décharge du cimetière de Guéret.

Ainsi, les Forces Françaises de l'Intérieur ont réussi à libérer Limoges sans qu'une goutte de sang ne fût versée par la population civile. Mais on compte plus de 100 tués ou blessés dans leurs rangs.

Les unités F.F.I. selon leur formation s'installèrent alors dans des casernes différentes. Mais aussitôt, je donnai l'ordre d'une fusion totale des effectifs. "Erreur totale", vint me dire Beyer, envoyé précipitamment de Paris. Naturellement, je ne tins aucun compte de cette directive, comme de celle que j'avais reçue en juin 1944 me demandant de prendre Limoges. Le colonel Coulaudon, de l'Armée secrète, chef des Forces d'Auvergne, avait réuni le 2 mai 1944 les responsables régionaux dont Pierre Girard pour le Parti communiste clandestin dont le responsable était Léon Mauvais pour la zone Sud.

Se fondant sur le plan "Caïman" élaboré par l'État-Major particulier du général de Gaulle à Alger, qui prévoyait, avec l'aide d'une division aéroportée, la libération d'une partie du territoire, Coulaudon lança un ordre de mobilisation, le 8 mai.

Or, par suite de la chute de la direction du comité militaire de zone Sud des F.T.P. Léon Mauvais avait pris la direction de ce mouvement. Informé de ce qui se passait en Auvergne, la rivalité politique prima chez lui sur l'intérêt national. C'est pour cela qu'il nous avait envoyé Molinier pour nous demander de prendre les chefs-lieux de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne, ordre que je me refusai à suivre pour Limoges.

Si Léon Mauvais avait songé à une prise du pouvoir, spontanément, enflammées par les succès de l'armée soviétique au lieu des couleurs de la France, certaines unités avaient adopté sur leur brassard, la faucille et le marteau. J'eus la surprise à Las Solas de voir un de mes bataillons porter ces symboles. Après une sévère admonestation à l'officier, je rappelai : "Nous sommes les soldats de la France et non d'un parti politique, notre mission sacrée c'est de restaurer la République, de rendre la souveraineté au peuple pour qu'il puisse l'exercer en toute liberté. Il n'est pas question d'imposer par les armes un pouvoir politique."

Jugeant qu'en cette situation pleine de périls, un geste spectaculaire s'imposait, je fis brûler les brassards sur le front des troupes.

Charles de Gaulle de son côté avait la crainte de l'établissement d'une Commune lors de la libération de Paris. Ce qui l'amena, en opposition au plan d'Eisenhower, à envoyer en toute hâte la 2e D.B. sur la capitale. Même crainte par rapport à mes propres forces. C'est pourquoi on nous parachuta en catastrophe le colonel Feyfant, alias "Moyenne" avec mission de brimer l'organisation politique des F.F.I. Et le lendemain de la libération de la ville, inopinément, arriva à Limoges le délégué militaire de la zone Sud, Bouchet-Serreules, représentant le général de Gaulle.

L'un et l'autre de ces envoyés se rendirent à l'évidence : il n'y avait aucun risque de "soviet" en Limousin, situation qui aurait fatalement amené une atroce guerre civile comme celle que connut la malheureuse Grèce aussitôt après la libération du pays. C'est une face cachée de l'histoire limousine aussi glorieuse que celle acquise par les armes.

### **Après l'épopée, le reflux**

À peine Limoges libérée, comme je me rendais à l'école militaire du Mas-Jambost, ma voiture essuie des coups de feu. Quelque temps après, bien qu'elle ait subi une complète révision dans les ateliers de l'armée, par suite d'une défaillance mécanique, je suis victime d'un grave accident.

Tandis que j'étais hospitalisé, de retour de Moscou, Maurice Thorez s'était précipité à Limoges, mais il ne daigna pas me rendre visite. Le général-de Gaulle, lui, de passage à Toulouse, s'était fait un devoir d'aller saluer Jean Cassou sur son lit d'hôpital !

Si j'étais un pestiféré pour les gens de l'appareil du Parti, par contre, toutes les cellules de Limoges à l'unanimité avaient proposé que je conduise la liste d'Union patriotique républicaine antifasciste lors des prochaines élections municipales. Mais quand il fallut rédiger la présentation des candidats, "d'authentiques résistants", un incident surgit. Jean Chaintron, préfet de la Haute-Vienne, mais aussi membre du Comité central du Parti communiste, ne voulait pas que je rappelle que Léon Mauvais, devenu le puissant secrétaire national à l'organisation, poste essentiel dans tout parti stalinien, avait donné l'ordre par l'intermédiaire de Molinier de nous emparer, contrairement à la tactique guérilla, des chefs-lieux de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze.

Finalement, il fut décidé d'écrire dans ma biographie : "Cependant, il a la sagesse, en juin 44, de ne pas essayer de prendre Limoges, à l'instar de Guéret, en Creuse, occupé par les hommes de l'A.S., de Tulle en Corrèze par les F.T.P., bien qu'il en ait reçu l'ordre."

La liste U.P.R.A. étant arrivée en tête, au cours de la réunion du conseil municipal du 17 mai 1945, je fus élu maire de Limoges.

Être maire à cette époque où tout manquait n'était pas une sinécure. L'histoire a oublié la détresse qui frappait la population urbaine par suite des restrictions alimentaires auxquelles n'échappaient que ceux qui avaient les moyens financiers leur permettant de profiter du marché noir. J'ai gardé en mémoire le rapport de l'inspectrice d'hygiène scolaire qui constatait que sur 1 390 enfants entrés au cours préparatoire, près de la moitié présentaient des signes de rachitisme. C'était un véritable crime qui avait été commis contre la jeunesse, avenir des nations. J'essayai d'y remédier en créant, en catastrophe, une plage artificielle de rayons ultraviolets. D'autre part, le maximum fut fait pour l'enfance avec la création des patronages laïques.

Par deux fois, pendant l'exercice de mon mandat qui devait prendre fin en 1947 quand l'ancien maire, Léon Betoulle, reprit la municipalité, en butte à des provocations émanant de dirigeants du Parti communiste, je fus amené à offrir ma démission.

Finalement, j'obtins de Maurice Thorez de déposer un rapport dans lequel j'expliquais que, pour moi, la direction du Parti pendant la Résistance avait surtout joué un rôle de frein. Quant aux méthodes employées à mon égard, je stigmatisais - noir sur blanc - "cette politique du revolver que les conditions de l'illégalité ne sauraient justifier".

Malgré l'engagement formel du secrétaire général qu'on discuterait mon rapport devant la commission centrale de contrôle politique et malgré plusieurs rappels de ma part, il n'en fut rien.

Finalement, Waldeck Rochet me mit en présence d'un véritable ultimatum : "Georges Guingouin accepte-t-il la décision de la direction du Parti de considérer que toutes les questions qui se rapportent à la période de la clandestinité et de la Libération sont tranchées et que les décisions prises par le Parti à l'époque ne doivent pas être remises en cause ?" On était bien loin du temps d'avant-guerre où, au Congrès d'Arles, Thorez avec véhémence demandait "que les bouches s'ouvrent" et qu'il n'y ait "pas de mannequin dans le Parti".

Naturellement, je rejetai cet ultimatum.

Allant plus loin dans l'ignominie, à la première séance de la conférence fédérale, on vit Waldeck Rochet soutenir effrontément "qu'il n'y avait jamais eu de décision d'abattre Guingouin" alors qu'il était pertinemment informé.

Ce mensonge arrogant montrait que les dirigeants communistes étaient dénués de toute valeur morale. Or, j'avais en mémoire le solennel avertissement de Jean Jaurès : "Le niveau moral de la société communiste de demain sera marqué par la hauteur morale des consciences individuelles dans la classe militante d'aujourd'hui."

Je n'avais rien de commun avec ces hypocrites fossoyeurs de la grande cause de l'émancipation humaine. Aussi, je quittai la séance et refusai de participer à celle du lendemain.

Redevenu simple adhérent, ma cellule m'ayant donné raison, je fus exclu par une autre cellule et la mienne fut dissoute.

Au moment des révélations de Khrouchtchev sur les crimes du système stalinien au XXème Congrès soviétique, j'écrivis à Maurice Thorez pour le mettre au pied du mur. Il me répondit : "Le bureau politique prenant en considération ta lettre et les documents l'accompagnant, a décidé que toute la question serait revue par la Commission centrale de contrôle politique."

C'était à nouveau un leurre !

En février 1998, me fut adressée par le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, une lettre dont j'extrais le passage suivant : "Nous savons quels procédés ont été utilisés et mesurons toute l'injustice que présente votre exclusion. Le reconnaître aujourd'hui n'efface certes pas les blessures, mais je tenais néanmoins à vous le faire savoir à vous le chef des F.T.P. du Limousin et à vous exprimer ma très profonde considération."

C'était le point final de mes divergences politiques avec la direction du Parti communiste.

Alors que j'avais fait obstacle au projet de Léon Mauvais qui menait à la constitution du "soviet" limousin, ce qui aurait été le point de départ d'une guerre civile analogue à celle qui ravagea la Grèce, quelle ne fut pas ma stupéfaction, fin 1945, de me voir pris à partie par le directeur du journal "L'Époque", Jean-Louis Vigier, titrant "Banditisme et lâcheté : le soviet limousin".

Naturellement je le poursuivis en diffamation.

Mais je n'étais pas au bout de mes peines car au début de la première audience du tribunal correctionnel de Limoges, le 28 mars 1946, était communiquée l'intervention du Garde des Sceaux, Pierre-Henri Teitgen demandant à surseoir au procès en raison de l'ouverture d'une information contre X à propos des crimes qui m'avaient été imputés - à tort - dans le journal "L'Époque".

Étrange attitude de cet ancien dirigeant du mouvement "Combat" dont j'avais pallié la défaillance lors de la destruction de l'usine Wattelez, opération où j'avais failli laisser ma vie. Véritable haine à mon égard qui apparaîtra plus tard dans son livre de souvenirs "Faites entrer le témoin suivant".

Il faut noter aussi la défaillance inattendue de mon avocat, Maître Joe Nordman, "le meilleur du Parti" selon Jean Chaintron qui me l'avait conseillé.

Je gagnai mon procès contre "L'Époque" puis l'Appel qui eut lieu à Grenoble. Dans son arrêt, la Cour avait tenu à remarquer la mauvaise foi de Jean-Louis Vigier et sa perfidie.

Cela se passait en mai 1947 mais le reflux n'allait pas tarder à se faire sentir.

Il ne faut pas oublier que le nombre de jeunes maquisards avait été en réalité infime - 0,5 % de la population - et que la France avait été, hélas ! en tête de tous les pays occupés par les forces allemandes pour les délations, obtenues souvent comme celle de Judas contre "monnaie sonnante et trébuchante". C'était le cas du Dr Dutheil qui, pour avoir dénoncé les maquisards du Pont-Las-Veyras — dont 41 trouvèrent la mort —, avait reçu 200 000 francs de la Gestapo de Limoges.

Alors que la loi d'amnistie permettait la libération des anciens "collaborateurs", la justice demandait des comptes à ceux qui avaient été à la pointe du combat. C'est ainsi que l'un des officiers de notre 1ère Brigade, Robert Fournaud, fut inquiété. Je pensai aussitôt à organiser une puissante manifestation pour le défendre et j'allai voir le secrétaire fédéral Fernand Dupuy, également membre du Comité central du Parti. Futur secrétaire de Maurice Thorez. Il n'était pas de cet avis se contentant de dire : "On lui donnera un bon avocat" et lui déconseillant de dire qu'il était membre du Parti communiste.

Ne tenant pas compte de cet avis, la manifestation eut lieu, les poursuites cessèrent et cela permit au secrétaire fédéral de citer en exemple dans les Cahiers du Communisme de décembre 1948 cette initiative qu'il s'attribuait, tout simplement !

Puis, par ordre du ministre des Anciens combattants, fut attribuée la mention "Mort pour la France" à certains qui méritaient d'être frappés d'indignité nationale.

Ce fut le cas pour le vicomte de Romanet, pris en flagrant délit porteur d'un laissez-passer du général allemand Gleiniger et d'un "Appel des autorités allemandes à la population d'Eymoutiers". L'enquête judiciaire le concernant avait de plus établi que c'était lui le délateur du maquis de Farsac en février 1944. Son domestique Tallet qui était aussi son complice fut condamné en 1946 par le tribunal des forces armées de Bordeaux à dix ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour.

Dans la déclaration qu'il fit au tribunal, il dira "regretter d'avoir été le complice de M. de Romanet".

Malgré les protestations indignées du maire d'Eymoutiers, Jules Fraisseix, la mention "Mort pour la France" fut apposée sur le registre d'état civil par un représentant du préfet, tandis que le maire était suspendu pour l'occasion.

C'était l'esprit de Vichy qui prenait sa revanche et j'allais bientôt en être la cible. Une machination politico-policrière fut ourdie contre moi avec les mêmes policiers qui m'avaient poursuivi du temps de la Résistance : Alifat pour l'enlèvement des explosifs à la mine de Saint-Léonard, Caverivière pour la destruction du viaduc de Bussy-Varache. De plus, étaient dans l'affaire des magistrats qui n'y avaient pas leur place : Morer qui avait été suspendu pour faits de collaboration et Debord qui, par deux fois, m'avait condamné à des peines de travaux forcés, le 27 juillet et le 16 octobre 1943.

Le point de départ de la machination était le même qu'en 1941 où j'avais été condamné aux travaux forcés à perpétuité, un faux témoin ayant déclaré : "Par un trou dans le plancher du grenier m'avoir vu tenir une réunion clandestine". Cette fois, c'était d'une lucarne que le faux témoin m'avait vu présider un véritable conseil de guerre.

Appelé à témoigner, la veille de Noël 1953, je suis mis en état d'arrestation par le juge d'instruction de Tulle, Delmas-Coyon. Alors que j'étais sur le point d'être remis en liberté, on décide de me rayer du monde des vivants. La radio nationale dément une tentative de suicide de l'ancien maire de Limoges et on parle d'une folie subite.

Bien que je sois gravement blessé par le gardien chef Meron et le gardien de prison Cueille, au lieu de me faire hospitaliser à Brive, on me transporta, ligoté sur une planche, à la prison Saint-Michel de Toulouse où je ne peux recevoir aucun soin. Ma mort était programmée ! Heureusement, l'arrivée de ma femme, les protestations indignées des résistants de Toulouse réussirent à me faire soumettre à une expertise médicale. Les docteurs Lafarge, Planques et Becker doivent reconnaître que "l'état de Georges Guingouin inspire de réelles inquiétudes pour sa vie".

Par deux fois, je connais les affres des agonisants qui revoient à l'envers toute leur vie jusqu'à l'éblouissante lumière.

Transporté enfin à l'hôpital psychiatrique Marchant, je reprends conscience.

Après une longue période judiciaire qui dura 6 ans, j'aurais pu me présenter sans avocat devant la Chambre des mises en accusation de Lyon car le substitut Thomas, magistrat chargé en droit de soutenir l'accusation, déclara "ne pas comprendre en son âme et conscience qu'on ait engagé des poursuites contre Georges Guingouin"

Quant à la recherche des initiateurs du complot allant jusqu'à attenter à ma vie, nul effort sérieux ne fut fait bien que figure en toutes lettres dans le rapport d'enquête administrative qui eut lieu un maillon essentiel pour remonter la chaîne : l'inspecteur Monteil, membre des Renseignements généraux.

Naturellement, bien que j'aie dû emprunter pour faire face aux frais judiciaires, il n'était pas question à cette époque d'être indemnisé.

Avoir le souci constant et scrupuleux de la Vérité, tel sera, en conclusion, mon message